

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Avis est donné, en conformité avec l'article 156 du Code municipal du Québec, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Papineauville est demandée par les conseillers Paul Gagnon et Laurent Clément.

Elle sera tenue le lundi 20 avril 2020 à 13h00 à la salle du conseil municipal. Elle sera tenue en huis clos tel qu'autorisé par la ministre des Affaires municipales du Québec

Ordre du jour:

1. Administration

- 1.1 Appel nominal
- 1.2 Constatation de l'avis de convocation
- 1.3 Ouverture de la séance extraordinaire
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Suspension avec solde de l'employé 04-0016 le temps que soit effectué une enquête administrative
- 1.6 Demande au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de faire enquête sur l'organisation municipale
- 1.7 Réintégration de l'employé 04-0084 à la brigade incendie

2. Levée de la séance

- 2.1 Levée de la séance extraordinaire.

Donné à Papineauville ce 16 avril 2020.



Martine Joanisse
Directrice générale et secrétaire-trésorière